REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

modifiant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 12 février 2007 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 12 février 2007 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Madame Stéphanie FRUGERE, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Monsieur Didier GARNIER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,
- Monsieur Patrick WEBER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,
- Madame Sylvie TERRAILLOT, chef de la mission des affaires générales au secrétariat général,
- Monsieur Kevin AUBERT, chef du service du personnel de l'Institut national géographique et forestière,
- Monsieur Daniel GUICHERD, directeur adjoint des ressources humaines de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
- Madame Simone HAYOT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

Membres suppléants

- Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines au secrétariat général,
- Monsieur Bertrand MULLARTZ, adjoint au chef de service des ressources humaines au secrétariat général,
- Monsieur Matthias SCHUBEL, chargé de mission auprès du chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C,
- Monsieur Jean-Louis ROUSSEL, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,

- Madame Yamina HANAIZI, chef du bureau d'administration des personnels au secrétariat général,
- Madame Aleth LEPEE, chargée du développement des ressources humaines, service recrutement, emploi, formation, Institut national de l'information géographique et forestière,
- Madame Isabelle POUGET, direction des ressources humaines de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
- Monsieur Eddy ALLAIN, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

Monsieur Frédéric ROY	Adjoint technique principal 1ère classe	UNSA
Monsieur Salah MESSAOUD-DJEBARA	Adjoint technique principal 1ère classe	CGT
Monsieur Olivier CHASSAING	Adjoint technique principal 2ème classe	FO
Madame Isabelle THOUAYE	Adjoint technique principal 2ème classe	UNSA
Madame Karine GARNIER	Adjoint technique 1ère classe	FO
Madame Isabelle DEGEMBE	Adjoint technique 1ère classe	CGT
Madame Aline LELEGARD	Adjoint technique 2ème classe	UNSA
Monsieur Jean-Pierre FARKAS	Adjoint technique 2ème classe	FSU

Membres suppléants

Madame Victoire PAROT-MEZEN	Adjoint technique principal 1ère classe	UNSA
Monsieur Jean-Paul THIBAULT	Adjoint technique principal 1ère classe	CGT
Monsieur Mouhamadi MOUSSA	Adjoint technique principal 2ème classe	FO
Monsieur Christophe MARCUS	Adjoint technique principal 2ème classe	UNSA
Monsieur Laurent IDIER	Adjoint technique 1ère classe	FO
Monsieur André ROBINOT	Adjoint technique 1ère classe	CGT
Madame Florence BORDE	Adjoint technique 2ème classe	UNSA
Monsieur Julien BOUYAULT	Adjoint technique 2ème classe	FSU

Article 2 – L'arrêté du 26 mai 2017 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 22 NOV. 2017

Pour le ministre, et par délégation,

L' adjoint à la sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER